

## HALTE A LA VENTE A LA DECOUPE DU LYCEE GABRIEL FAURE, TOURNON-SUR-RHONE



### **LE LYCÉE GABRIEL FAURE, UN DES PLUS ANCIENS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE PROVINCE, NE DOIT PAS ÊTRE VENDU A LA DÉCOUPE !**

Lors du Conseil d'administration du 15 avril 2025, la Région a annoncé, par un courrier de la responsable du « service appui aux lycées et dialogue de proximité », sa décision de vendre un morceau du lycée Gabriel Faure : la chapelle.

Le lycée a été fondé en 1536 par le cardinal François de Tournon, homme politique majeur sous François Ier, et, plus important encore pour le monde éducatif, humaniste. La chapelle a été conçue et construite à partir de 1673 dans la continuité de ce qui est devenu pour nous le bâtiment A. Plusieurs portes la relient au bâtiment C construit, quant à lui, au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'ensemble s'est enrichi de nouveaux bâtiments aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La chapelle est indiscutablement située dans l'enceinte du lycée, et elle est une partie constitutive de ce dernier. Vendre cette chapelle, c'est porter atteinte à son intégrité.

Le lycée public de Tournon, aujourd'hui connu sous le nom de « Gabriel Faure », et fondé sous celui de « Collège » a connu bien des évolutions et a survécu à bien des aléas, dont un incendie. Il a toujours été un lieu dédié à la transmission des savoirs et à la formation de l'humanité de ceux et celles qui y ont étudié. Détacher une partie des bâtiments, c'est dénaturer ce lieu et rompre une partie des liens tissés par l'histoire entre les générations qui se sont succédé entre ces murs.

**Nous, anciens élèves, anciens personnels, ou amis du lycée et de l'histoire de Tournon-sur-Rhône, aux côtés des actuels personnels et usagers, de l'Amicale du lycée et de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine, demandons à la Région de renoncer à la vente de la Chapelle.**

Vous partagez notre point de vue, signez la pétition en flashant le QR-code. Merci.